



Rentrée 2020 Entre inquiétude, exaspération, colère et perplexité ...

Monsieur le DASEN, Monsieur le Vice-Président, mesdames et messieurs les élus, mesdames, messieurs les membres du CDEN,

Au nom de tous nos adhérents, nous tenons tout d'abord à rendre un hommage appuyé à Monsieur Samuel Paty, professeur d'Histoire-Géographie et d'Education morale et Civique sauvagement assassiné le 16 octobre dernier à la sortie de son collège à Conflans- Sainte-Honorine. Nos pensées émues s'adressent à sa compagne, son fils, ses proches, ses collègues, ses élèves ainsi que plus largement à toute la communauté éducative profondément bouleversée.

L'assassinat d'un enseignant pour le seul fait d'accomplir sa mission porte atteinte aux principes et valeurs de la République.

En effet ce tragique évènement nous montre à quel point le chemin est long encore pour parvenir à faire comprendre à tous ce que sont la liberté d'expression, la démocratie, le respect des libertés, et plus que tout cela le respect de la Laïcité telle que nous la promouvons en France.

Cette Laïcité chèrement acquise, souvent chahutée, tristement meurtrie, mais si indéfectiblement chevillée aux principes de ce pays, de ses valeurs républicaines issues des Lumières instaure pour le bien commun, une séparation juste de l'Eglise et de l'Etat. Elle permet à toutes et tous une émancipation, à nos enfants d'être des citoyens libres de penser par eux-mêmes, d'éprouver leur esprit critique face aux religions, libres de croire dans le respect d'autrui et respectés par tous.

Ces mêmes valeurs forment les piliers fondateurs de notre association et la FCPE33 a pris à bras le corps la défense de la Laïcité depuis plusieurs années, et particulièrement depuis les attentats de 2015.

C'est une rentrée de septembre bien difficile que nous avons vécu, mais la reprise l'est encore plus, marquée par les risques sanitaire et sécuritaire et les injonctions contradictoires !

Les ordres et contre ordre concernant l'organisation de la journée du 2 novembre apparait pour nous comme du mépris vis-à-vis de l'ensemble de la communauté éducative et de ses partenaires.

Les attendus ne sont pas au rendez-vous !

- Nos classes sont toujours surchargées, rendant difficile les apprentissages, les inclusions, la prise en charge des élèves à besoins particuliers et le respect du protocole sanitaire.

- Les postes de CPE insuffisants, occasionnant une déstabilisation de tous les établissements, en cas d'absence de l'un d'eux.
- Des dispositifs d'ULIS à 15 élèves en moyenne dans tout le département (alors qu'il est préconisé 10 enfants au maximum).
- Des infirmiers et des médecins scolaires, des Psy-EN, des assistants sociaux trop peu nombreux

Face au contexte sanitaire, nous réaffirmons nos exigences de ces derniers mois : un plan d'urgence pour l'école afin de faire face aux différents enjeux de la crise sanitaire, dont le rebond ne peut être une surprise !

- La fourniture de masque, gratuitement, en nombre suffisant pour l'ensemble des élèves, et également la fourniture de masques dits inclusifs pour les plus jeunes, les élèves porteurs de handicap, ainsi que pour leurs enseignants,
- Des moyens humains et matériels permettant l'accueil en groupe de taille réduite afin d'appliquer la distanciation et l'utilisation de tiers lieu,
- La mise en place d'équipements sanitaires et de points d'eau suffisants afin de permettre le lavage des mains réguliers,
- L'élaboration de protocoles adaptés et concertés.

Nous rappelons que nous militons depuis le début de la crise sanitaire pour que les masques soient distribués gratuitement aux élèves de tous les niveaux scolaires par les pouvoirs publics afin de limiter les inégalités en matière de protection.

Aujourd'hui, le renforcement du protocole sanitaire rend le port du masque obligatoire à partir de 6 ans. Nous demandons que les masques soient pris en charge par les pouvoirs publics pour tous les élèves de primaire et lycée.

La FCPE considère que la situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges et lycées. Elle demande au ministre de l'Education nationale de procéder au recrutement de ces personnels.

De plus les mesures sanitaires ne peuvent être appliquées intégralement, notamment le nettoyage systématique des tables et des toilettes dans certains cas, là aussi des personnels supplémentaires sont nécessaires. L'Etat doit pour cela soutenir les collectivités.

Enfin nous sommes inquiets sur le suivi pédagogique en cas de suspension du présentiel. Ce suivi, il faut bien l'avouer, n'a pas été satisfaisant lors du confinement du printemps dernier, même si nous saluons le travail des enseignants et des personnels de direction, entre le manque de matériel, tant pour les élèves que pour les enseignants, l'insuffisance du débit, la connexion internet, dont certains sont privés pour des raisons diverses telles que, le domicile situé en zone blanche ou le manque de moyens financiers. À cela nous rajoutons les difficultés des plateformes, au départ, qui devaient faire face à l'afflux de connexions. L'inscription au CNED s'est également avéré parfois une difficulté pour les familles.

De plus, les enseignants demandaient à être formés pour l'utilisation de plateformes sécurisées pour dispenser leurs enseignements à distance.

Des leçons ont-elles été retenues de cette période ? Des moyens financiers supplémentaires ont-ils été alloués pour faire à ce rebond de l'épidémie. Force est de constater qu'il n'en est rien et nous sommes inquiets tant pour nos enfants que pour les personnels !